

Se lancer sereinement comme indépendant

Indépendant à titre principal ou complémentaire ?
Quelle est la différence ?

Liantis informe, aide et accompagne
les travailleurs indépendants



À quoi pouvez-vous vous attendre ?

1. Quelle est la différence entre une activité à titre principal et une activité à titre complémentaire ?
2. Que faire si votre situation de travail change ?
3. Activité à titre principal ou complémentaire :
impact sur vos cotisations sociales
4. Activité à titre principal ou complémentaire :
impact sur votre protection sociale
5. Indépendant à titre principal ?
L'importance des assurances complémentaires



1. Quelle est la différence entre une activité à titre principal et complémentaire ?

Quelle est la différence entre une activité à titre principal et complémentaire ?



Catégories d'affiliation

- **Activité à titre principal**
- **Activité à titre complémentaire**
- Conjoint aidant
- Assimilation à une activité complémentaire (article 37)
- Étudiant-indépendant
- Pensionné avec activité autorisée

↳ **conséquences pour les cotisations sociales et la protection sociale**

Quelle est la différence entre une activité à titre principal et complémentaire ?

La catégorie détermine les cotisations et la protection sociales

Activité à titre principal

- cotisations sociales **plus élevées**
- **droit** à la protection sociale en tant qu'indépendant

Activité à titre complémentaire

- cotisations sociales **moins élevées**
- **pas de droit** à la protection sociale en tant qu'indépendant
- protection sociale via **un autre statut**

Quelle est la différence entre une activité à titre principal et complémentaire ?

Quand êtes-vous indépendant à titre principal ?

Activité indépendante = activité principale

Pas d'autre profession avec protection suffisante

- pas d'occupation (ou occupation limitée) comme salarié ou comme fonctionnaire
- pas d'allocation sociale (ou allocation sociale limitée) comme salarié ou comme fonctionnaire

Quelle est la différence entre une activité à titre principal et complémentaire ?

Vous êtes indépendant à titre complémentaire ?

Activité indépendante = activité accessoire

Il existe une protection sociale suffisante

- en tant que salarié ou fonctionnaire
- revenus ou temps consacré à l'activité indépendante sans importance

Quelle est la différence entre une activité à titre principal et complémentaire ?

Protection sociale suffisante comme salarié ou comme fonctionnaire ?

1. Occupé à mi-temps au moins

Ex. 19 h dans une semaine de 38 heures

Attention !

Vous êtes occupé en tant qu'enseignant nommé à titre définitif ?
→ 60 % d'occupation

2. Suffisamment d'allocations sociales

Allocation de chômage, indemnité de maladie...

Attention !

Assurez-vous toujours que l'allocation peut être combinée avec une activité indépendante !

L'affiliation en activité principale ou en activité complémentaire n'est pas un choix libre, ou si ?

Quelle est la différence entre une activité à titre principal et complémentaire ?

Activité principale ou complémentaire : pas vraiment un choix, ou parfois si ?

Lors du lancement de votre activité indépendante

→ Votre situation professionnelle détermine votre affiliation à titre principal ou complémentaire.

Des choix ou des situations ultérieurs peuvent avoir une incidence sur votre affiliation

→ Vous vous lancez en tant qu'indépendant à titre complémentaire.

Par la suite, vous souhaitez vous développer et faire de l'activité indépendante votre activité principale.

→ Vous vous lancez en indépendant à titre complémentaire et vous êtes soudainement licencié en tant que salarié.

→ Vous vous lancez à titre principal et souhaitez ensuite commencer à travailler comme salarié.

→ ...

Se lancer sereinement comme indépendant



2.

Que faire si votre situation de travail change ?

Que faire si votre situation de travail change ?

Quel est l'impact d'une modification de votre situation de travail sur votre affiliation en tant qu'indépendant ?

Lors du lancement de votre activité indépendante : à titre principal ou complémentaire

Que faire si **votre situation de travail change** ?

- Vous vous lancez à titre principal → Que faire si vous devenez aussi salarié/fonctionnaire ?
- Vous vous lancez à titre complémentaire → Que se passe-t-il si l'emploi en tant que salarié/fonctionnaire est réduit ou arrêté, ou si l'allocation liée à cette occupation disparaît ?



Informez-nous à temps ! Nous examinons ensemble l'impact.

Passage d'une activité à titre principal à une activité à titre complémentaire

Le passage prend effet à partir du **trimestre suivant**, sauf en cas de changement le premier jour ouvrable du trimestre

Exemple

Un indépendant en activité principale qui commence également un emploi à temps plein le 14 mai.

- l'activité principale devient une activité complémentaire*
- jusqu'à fin juin (jusqu'au deuxième trimestre) en activité principale*
- à partir du 1er juillet (troisième trimestre) en activité complémentaire*

Passage d'une activité à titre complémentaire à une activité à titre principal

Le passage a un effet **immédiat**,
sauf en cas de changement le dernier jour ouvrable du trimestre

Exemple

Indépendant à titre complémentaire et actif en tant que salarié (contrat 4/5).

Licenciement à partir du 21 avril.

- *l'activité complémentaire devient l'activité principale après le licenciement - quand ?*
- *jusque fin mars compris (premier trimestre) en tant que complémentaire*
- *second trimestre immédiatement à titre principal*



Vous êtes licencié et étiez auparavant affilié en activité complémentaire ?

Pendant votre **période de préavis**, vous pouvez maintenir votre affiliation en tant que complémentaire.

Avez-vous ensuite droit à une **allocation de chômage** ?

Informez-vous en temps utile auprès de l'ONEM et auprès de nous !

Se lancer sereinement comme indépendant



3.

Activité principale ou
complémentaire : impact sur
vos cotisations sociales



Quel montant de cotisations sociales payez-vous exactement en tant qu'indépendant ?

Déterminé par :

- le montant de votre revenu net imposable annuel (%)
- la catégorie d'affiliation

Cotisations sociales activité à titre principal vs activité à titre complémentaire

Activité à titre principal

Pourcentage de cotisation : 20,5 % calculé sur votre revenu annuel net imposable (RNI)

Toujours **cotisation minimale**

Exception - **cotisation minimale moins élevée possible** au cours des quatre premiers trimestres en cas de faibles revenus - primostarter



Activité à titre complémentaire

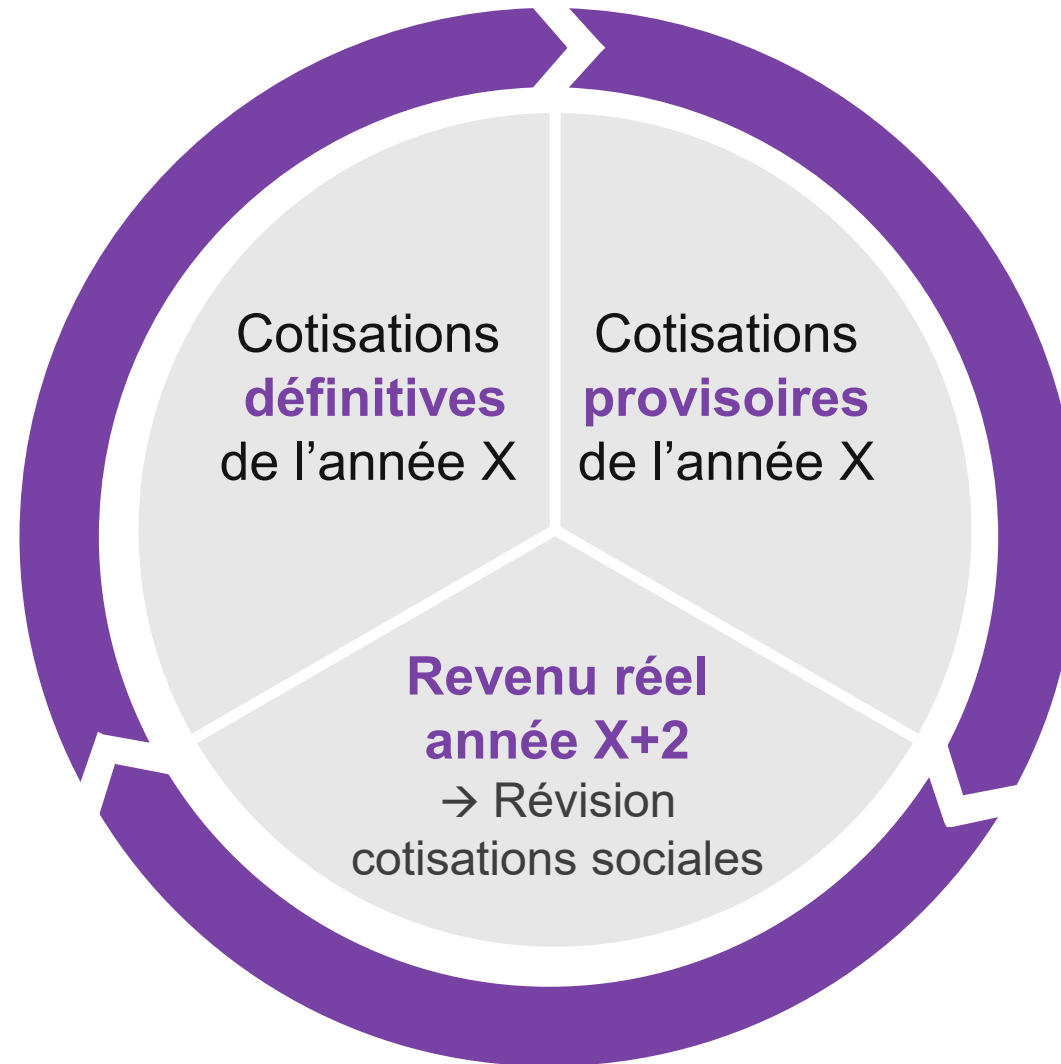
Pourcentage de cotisation : 20,5 % calculé sur votre revenu annuel net imposable (RNI)



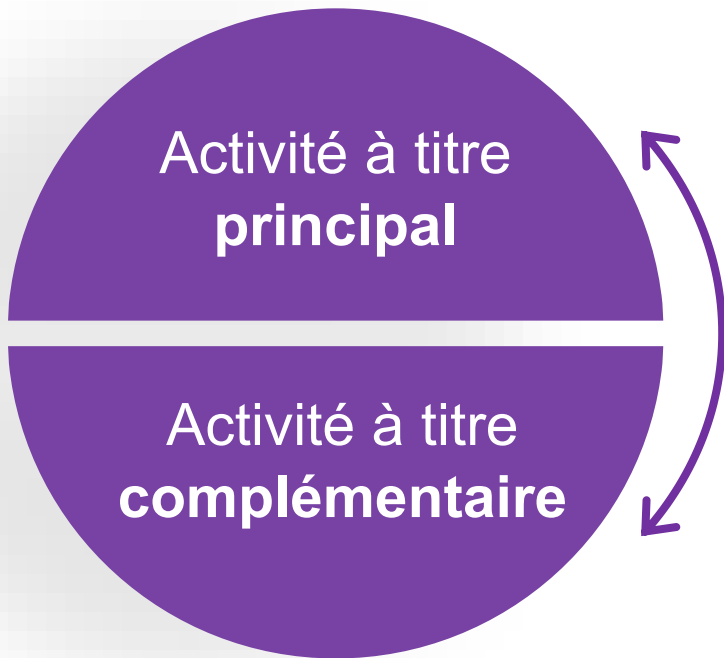
Pas de cotisation minimale

Dispense pour les revenus très bas
→ pas de cotisations sociales

Décompte des cotisations sociales



Passage d'une activité à titre principal à une activité à titre complémentaire et inversement



- Le régime de cotisations provisoires et définitives continue
- **Passage à une activité à titre principal :**
à partir du trimestre, cotisations minimales en activité principale
- **En cas de passage à une activité à titre complémentaire :**
à partir du trimestre suivant, cotisations à titre complémentaire



4.

Activité principale ou
complémentaire : impact sur
votre protection sociale



Qui est protégé socialement ?

- **Activité principale**
- **Conjoint aidant**
- Titre complémentaire
- Assimilation à une activité complémentaire (article 37)
- Étudiant-indépendant
- Pensionné

En quoi consiste votre protection sociale en tant qu'indépendant ?

- **Soins de santé**
Remboursement - Indemnités - Assimilation
- **Famille malade**
Système des aidants proches
- **Décès d'un enfant ou d'un partenaire**
Congé de deuil
- **Parentalité**
Maternité - Congé : de naissance - d'adoption - d'accueil
- **Cessation**
Droit passerelle
- **Pension**



Cotisations sociales élevées à titre complémentaire ?

Droits complémentaires sur

- Pension
- Titres-services à la naissance
- Complément éventuel à une indemnité de maladie
- Allocation d'aidant proche
- ...

En cas de cotisation sociale $\geq$ **cotisation minimale à titre principal**



5.

Indépendant à titre principal ?
L'importance des assurances
complémentaires

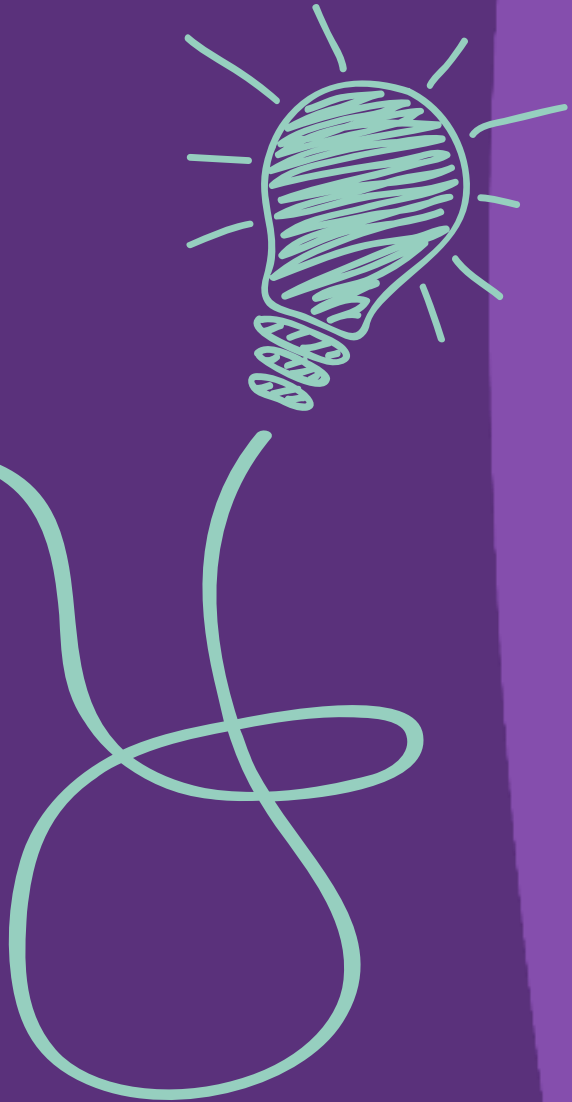
Comment un indépendant à titre principal peut-il se protéger davantage ?

Santé

- Assurance hospitalisation
- Assurance revenu garanti

Plans de pension supplémentaires

- Pension libre complémentaire (sociale) pour indépendants - **PLCI (sociale)**
- Engagement individuel de pension - **EIP**
- Convention de pension pour travailleurs indépendants - **CPTI**
- Toppension - Épargne-Pension



Résumé – Votre affiliation en tant qu'indépendant à titre principal ou complémentaire

- ✓ dépend de votre situation de travail et de votre activité indépendante
- ✓ peut changer au cours de votre carrière
- ✓ a un impact sur vos cotisations sociales
- ✓ a un impact sur votre cotisation sociale